



DÉLIBÉRATION N°2026-68

Séance du mardi 29 septembre 2026

LE 29 SEPTEMBRE 2026 À 18H30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER, RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ LE 23 SEPTEMBRE 2026, S'EST RÉUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, AU LIEU HABITUEL DE SES SÉANCES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GILLES CUSIN, MAIRE.

Nombre de Conseillers

En Exercice	19
Présents	16
Votants	17

Présents : M. Gilles CUSIN, M. Viven BINAMICKA-LUWAMOU, Mme Caroline LEEMANS, M. Dominique BARIL, Mme Zahia BOUKTAB, M. Philippe GIRAUD-CHATILLON, M. Serge SERRA, M. Philip VALANDRO, M. Laurent PRAT, Mme Sylvie MEURIOT, Mme Jessica LAUVERGEON, Mme Chrystelle FAURE, M. Mickaël CHAPELLE GARCIA, Mme Laura PAUTLER, Mme Lisa BRISSAC, Mme Sylvia BRISSAC.

Pouvoirs :

Mme Aurore CLEMENT avait donné pouvoir à Mme Zahia BOUKTAB,

Absents :

M. Laurent VIAL
M. Nicolas ANTHERIEU

Secrétaire de séance : Mme Chrystelle FAURE

OBJET : ACTUALISATION DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Comme chaque année, il convient d'actualiser la charte de fonctionnement du centre de loisirs.

Cette année, cette actualisation précise les modalités d'annulation des réservations pour l'extrascolaire.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- **D'APPROUVER** l'actualisation de la charte de fonctionnement du centre de loisirs ci-jointe
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ce dernier et tous les documents s'y afférant

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette délibération par :

POUR : 17 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Chrystelle FAURE
Secrétaire de séance



Gilles CUSIN
Maire de Murviel-lès-Montpellier



Certifié exécutoire compte tenu de :

sa transmission en préfecture le 02/10/2026

et de sa publication le 02/10/2026

et/ou de sa notification le _____